

COMMUNE DE BREMBLENS

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

plan de détail ■ "zone centrale 15 LAT"

Approuvé par la Municipalité de Bremblens dans sa séance du 27 août 2024

Le Syndic : Yves CORNU

La Secrétaire : Françoise REDAELLI

Soumis à l'enquête publique du 28 septembre 2024 au 27 octobre 2024

Le Syndic : Yves CORNU

La Secrétaire : Françoise REDAELLI

Adopté par le Conseil communal de Bremblens dans sa séance du

Le Président : Stéphane MÜHLEMANN

La Secrétaire : Françoise REDAELLI

Approuvé par le Département compétent, Lausanne, le

La Cheffe du Département : .

Entrée en vigueur, le

GEA valotton et chanard SA architectes - urbanistes FSU Lausanne, le 23 septembre 2025
rue de Bourg 28 1003 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@geapartners.ch
17003 MD DG VL Bremblens / 17003 revision PGA / 05 plans / 17003 projet PA v18_approbation.vwx

LÉGENDE

échelle 1:1'000

■ périmètre de la zone centrale 15 LAT

autres périmètres superposés - aire d'implantation des constructions

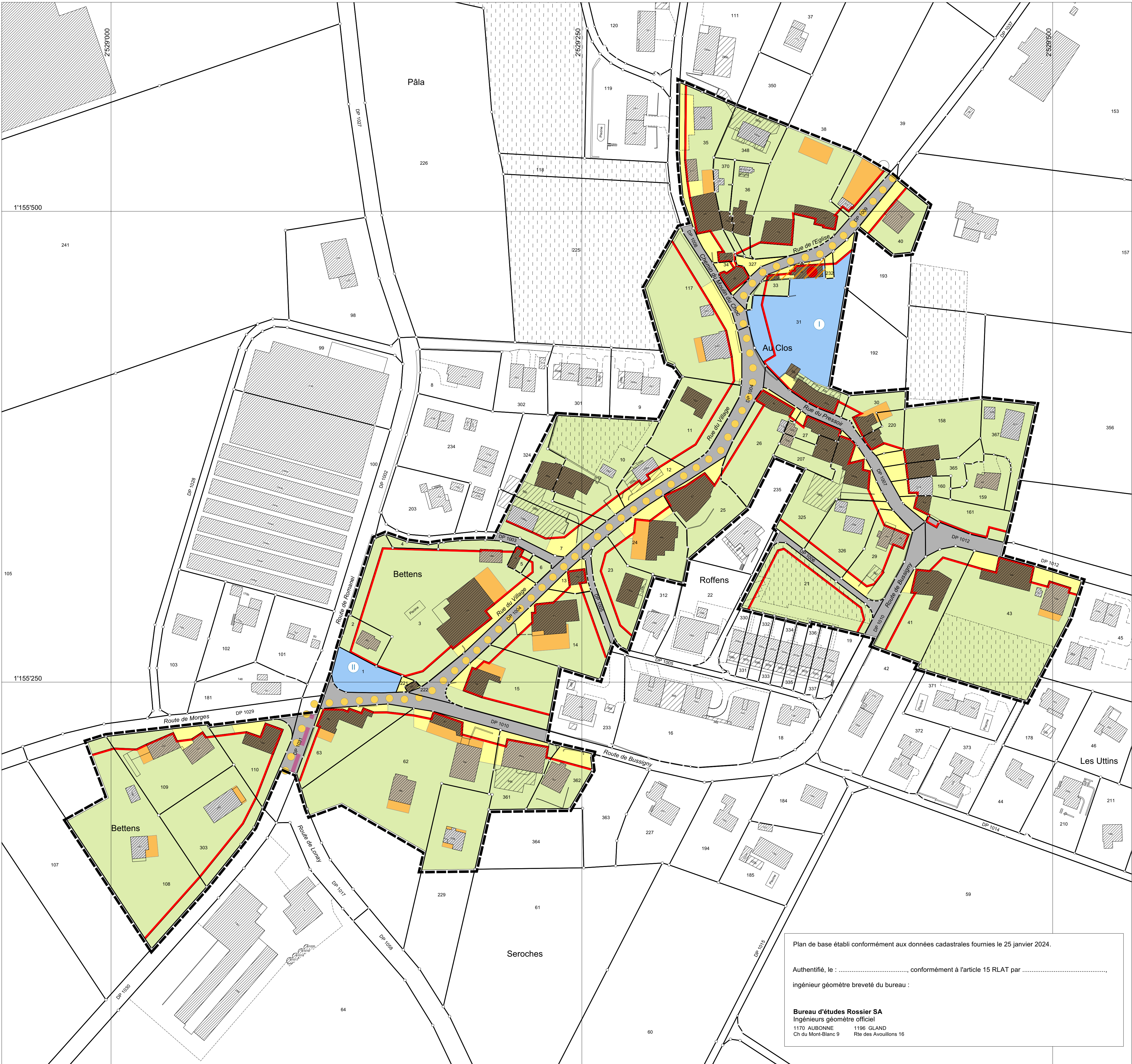
■ bâtiments à conserver
■ bâtiments à améliorer
■ autres bâtiments
■ implantation des constructions

autres périmètres superposés

■ secteur de protection du site bâti 17 LAT
■ aire affectée à des besoins publics
■ aire de dégagement
■ aire des aménagements extérieurs
■ nouvelle limite des constructions,
les limites des constructions abrogent toutes les dispositions antérieures qui leur sont contraires

A titre indicatif

● objet classé monument historique (MH)
■ voie de communication historique d'importance nationale (IVS) avec substance
● itinéraire de randonnée pédestre



Plan de base établi conformément aux données cadastrales fournies le 25 janvier 2024.

Authentifié, le : conformément à l'article 15 RLAT par

Ingénieur géomètre breveté du bureau :

Bureau d'études Rossier SA
Ingénieurs géomètre officiel
1170 AUBONNE 1196 GLAND
Ch du Mont-Blanc 9 Rte des Auvoullons 16